



Extrait de : " Revue de Géographie de Lyon " vol. XXVI, n° 1, 1961

MVOUTI

UNE AGGLOMÉRATION SEMI-URBAINE DANS LA RÉPUBLIQUE DU CONGO

par P. VENNETIER

Entre les deux stations de Holle et Dolisie, le chemin de fer Congo-Océan (C.F.C.O.) traverse une région très accidentée, quoique d'altitude modeste, et très peu peuplée: le Mayombe (croquis n° 1). Succession de crêtes et de dépressions aux versants raides, allongées NNW-SSE, elle a constitué, lors de la construction (1923-1934), l'obstacle le plus sérieux. Grâce à de nombreux ouvrages d'art, et se glissant successivement dans les vallées transversales de la Loukénéne (affluent de la Loémé), de la Loukoula puis de la Massouva, la voie ferrée s'élève jusqu'à 426 mètres, au tunnel du Bamba, au delà duquel elle redescend vers la vallée du Niari. Elle est doublée par une route étroite, très sinueuse, et de parcours difficile, qui ne s'en éloigne guère.

La très grande majorité de la population se rassemble auprès de ces voies de passage, dans des agglomérations de deux sortes: des villages de petite taille, de type traditionnel, où ne résident guère que les véritables autochtones d'ethnie Yombé, et des bourgades plus importantes atteignant parfois et dépassant même le millier d'habitants, dont l'aspect est semi-urbain, et le peuplement beaucoup plus hétérogène; on y trouve également des Yombés, mais leur groupe est généralement submergé par des immigrés d'origine très variée, venus de toute la République du Congo, mais aussi d'autres républiques d'Afrique Equatoriale, du Congo Belge, et même d'Afrique Occidentale. Le reste de la région est quasi inhabité.

Cette répartition de la population est récente: elle est le résultat d'une concentration qui, depuis une trentaine d'années, a littéralement vidé l'arrière-pays au profit d'une étroite bande de quelques kilomètres de largeur, et se poursuit encore aujourd'hui. La voie ferrée a naturellement joué un rôle primordial dans cette évolution; d'abord, en faisant pénétrer les influences extérieures dans un pays jusque-là fermé, et protégé par son relief et sa forêt; ensuite, en permettant à une population très instable de nature d'aller aisément en ville (Dolisie et Pointe-Noire surtout), d'en goûter les agréments et d'y rester; enfin, en attirant quelques entreprises minières, forestières ou agricoles, qui ont offert des possibilités d'embauche. Cette situation, les résultats qui en découlent pour les hommes, la situation

O.R.S.T.O.M.

Fond **aire**

N° : 1544

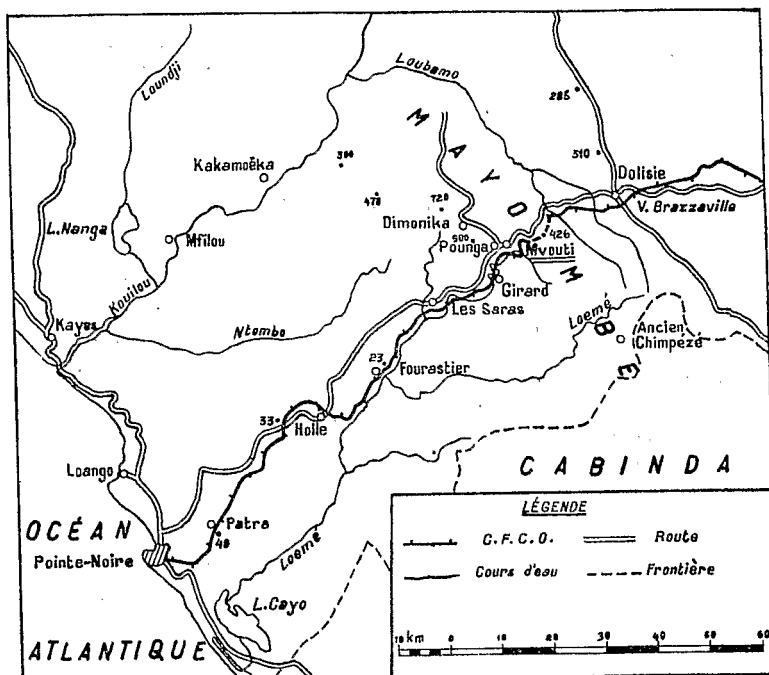
Cote B

Date : 9 JUIN 1982



B 1544

actuelle, nous pouvons la saisir à travers l'étude d'une agglomération qui s'est développée autour d'une gare: Mvouti, chef-lieu du district de même nom.



Croquis n°. Situation de Mvouti

D'après la carte provisoire de l'A.E.F. Cameroun au 1/1000.000

PREMIERE PARTIE

FORMATION DE L'AGGLOMERATION ET VISAGE ACTUEL

I. — ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT

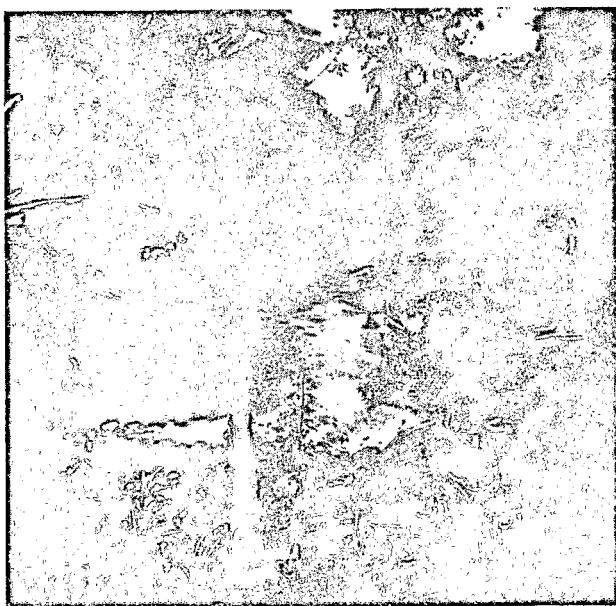
A) La naissance.

Mvouti était, il y a moins d'un demi-siècle, le nom d'une terre sur laquelle s'élevaient 5 villages: Nkoko ma Vindou, Kambananga, Koukala-Nioufou, Mboulou et Nsamou-Bouilou. Ils s'échelonnaient sur quelques kilomètres, le long d'une piste qui, au NW, gagnait les bords du Kouilou

MVOUTI



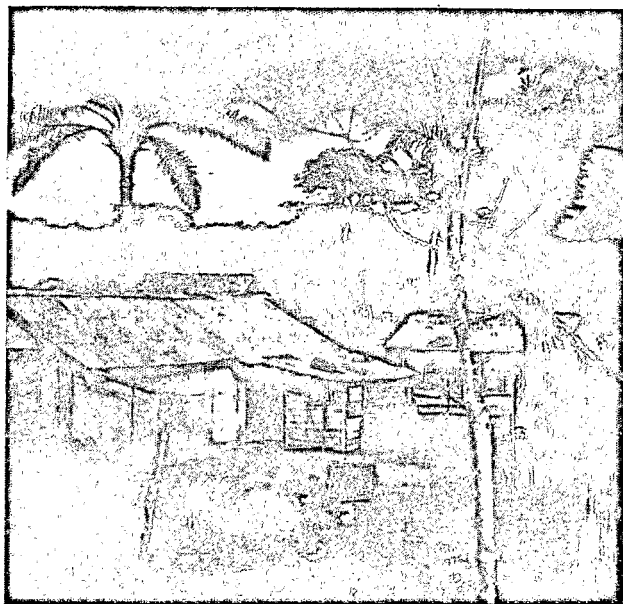
Mvouti. — On distingue, au second plan à droite, la palmeraie de Mvouti-village. Au fond, le quartier de la gare.



La Loukoula. — Cours coupé de rapides; végétation dense.

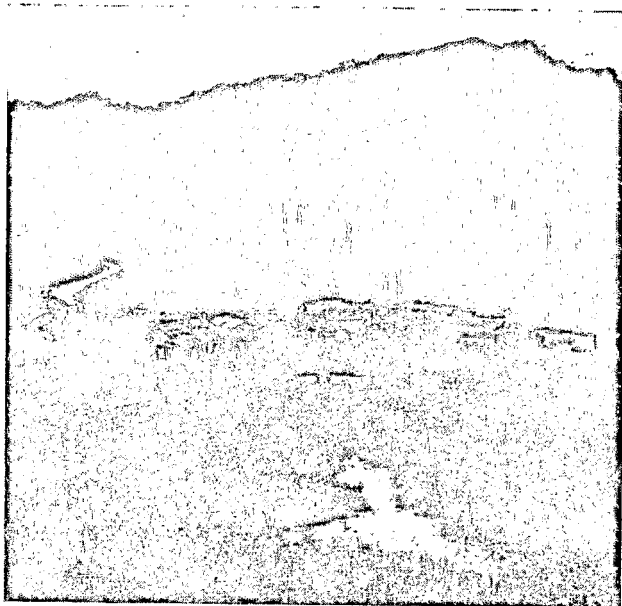


La forêt dense, sur les pentes du Mont Bamba.

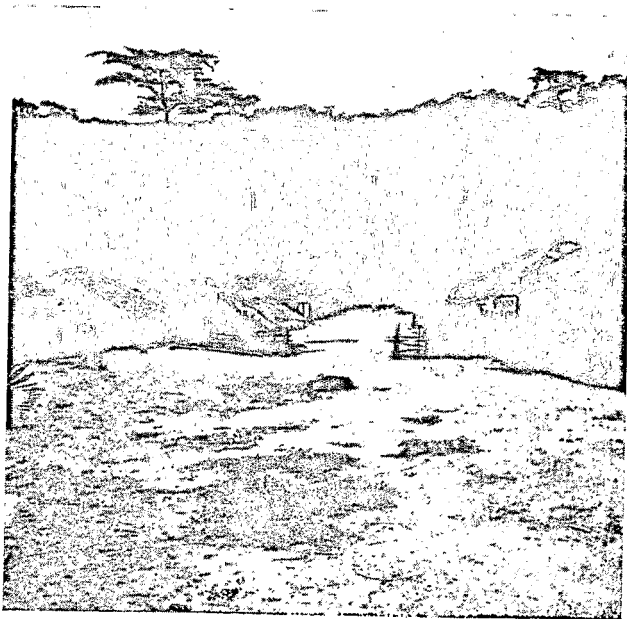


Cases indigènes à Pounga. — Plan rectangulaire; murs de briques crues ou de planches; toits de tôle ou de matériau végétal. Elevage de volailles.

MVOUTI



Bouloungui. — Village Yombé au nord de Mvouti. On remarque les îlots de savane au milieu du manteau forestier.



Kikoba. — Village de clairière; disposition en double alignement. La construction intermédiaire est un « moanza », lieu de réunion et de palabres des hommes.



Toit de manga. — Remarquer la disposition des feuilles et le système d'accrochage (pétiole partiellement fendu), pour les empêcher de glisser vers le bas.



Plantation indigène. — Défrichage partiel d'un versant raide. Manioc (au premier plan), et jeunes bananiers.

Clichés Pierre Vennetier

p
C

c
le
vi
C
ne
vi
et
K
su
à

fe
d'
co
et
l'
po
et
m
pr

B

po
Cl
ta
à
d'
et
à
di
ar
m
ac
un
tou
mo

a c
Ng
66

par la vallée de la Loubomo, et, au SE, conduisait au poste administratif de Chimpézé¹, près de la frontière du Cabinda.

A la fin du XIX^e siècle, Mvouti avait été une étape sur la « route des caravanes », seule voie de communication entre Loango et Brazzaville, et les habitants tiraient quelque profit de la vente aux porteurs de produits vivriers. Mais la construction du chemin de fer Matadi-Léopoldville, au Congo Belge, devait mettre fin aux transports à tête d'homme, et Mvouti ne connut plus aucune animation avant l'installation des chantiers ferroviaires du C.F.C.O. La plupart des villages de la région se dispersaient entre la frontière et la Loukoula, sur les terres Chimpézé, Ncessé, Koussomvé et Pounga, représentant 3 000 à 3 500 habitants. Un chef de subdivision résidait à Chimpézé ; une mission catholique était installée à Ouandamassi (terre Ncessé), et assurait le fonctionnement d'une école.

Ce n'est pas le désir de s'embaucher qui attira les Yombés vers la voie ferrée en construction : il y eut plutôt un mouvement de fuite de la main-d'œuvre. Mais les centaines de manœuvres représentaient un marché de consommation, qui réclamait viande et manioc. Ce fut cependant la mise en exploitation du C.F.C.O qui donna l'élan aux migrations. A vrai dire, l'administration provoqua, encouragea ou facilita les déplacements : Chimpézé avait été abandonné pour Mvouti, à son tour chef-lieu de subdivision, et, en 1935, la Mission Catholique venait s'installer à Pounga. Individuellement ou en bloc, les Yombés suivirent la même direction, procédant parfois par étapes, dans leur approche de la voie ferrée.

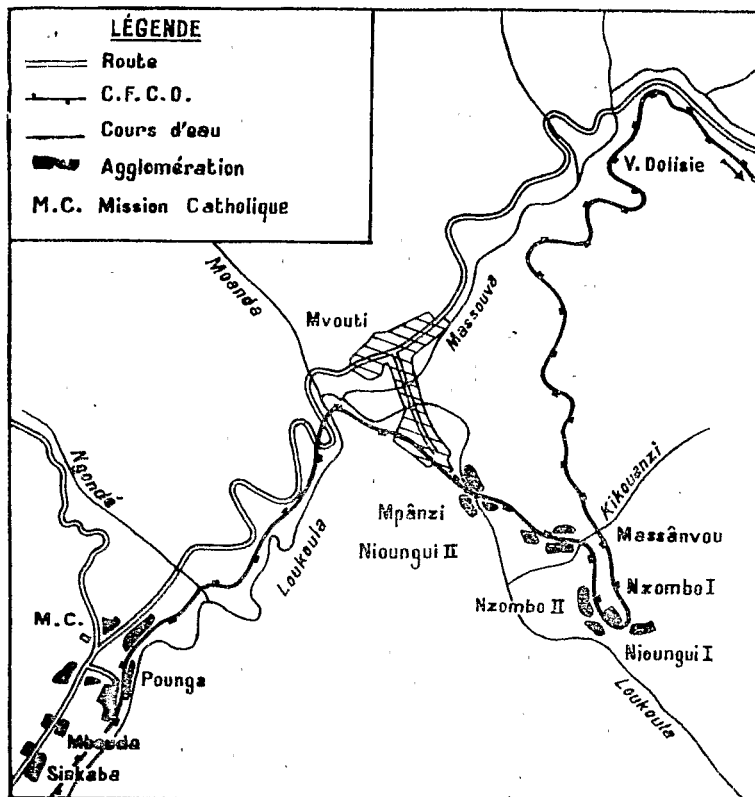
B) *La croissance.*

Un recensement datant de 1934 donne les chiffres suivants : 237 habitants pour les 5 villages de la terre Mvouti, et 1 036 pour ceux de la terre Chimpézé². Un projet qui ne fut pas mis à exécution prévoyait la réinstallation des villages de Mvouti, le long de la route qui menait du poste à la gare, afin, dit le rapport de l'Administrateur « d'apporter un renouveau d'animation dans cette région déserte depuis le départ de la main-d'œuvre et de nombreux commerçants ». Mais il ne s'agissait que d'un sursis ; peu à peu, les habitants prirent d'eux-mêmes le chemin du poste, et les villages disparurent rapidement. Puis, au même moment, un village tout entier arrivait à Mvouti : c'était Méma, jusque-là situé à une quinzaine de kilomètres au SE, sur les bords de la Doûnvou. Son chef ayant conclu un accord avec Ngouala, qui « commandait » la région, des liens matrimoniaux unirent les deux familles, et les nouveaux venus reçurent une terre en toute propriété, sur laquelle s'éleva le village neuf. Celui-ci prit symboliquement le nom de « Massânvou » (« branches qui se divisent en plusieurs

1. La transcription la plus exacte de la prononciation Yombé serait « Kimpessi ». Il y a d'ailleurs, au Congo-ex-Belge, un Kimpésé.

2. Soit 8 villages, ayant respectivement : Nioungui, 112 h. ; Nzombo, 146 ha. ; Nganda Chimpézé, 101 h. ; Méma, 126 h. ; Loubindou, 151 h. ; Mvoutou, 215 h. ; Missoki, 66 h. ; Toumba, 119 h. Les moins de 15 ans étaient 354, soit 34 %.

rameaux »). Il comptait 126 habitants. En 1935 également, un autre groupe de Yombés s'installait à proximité: c'étaient des habitants de Mbouda, un village situé au NW, à 35 km environ, en direction du Kouilou. Ils s'établissaient près de la Mission Catholique, à 6 km de Mvouti, et appelaient aussi Mbouda la nouvelle agglomération.

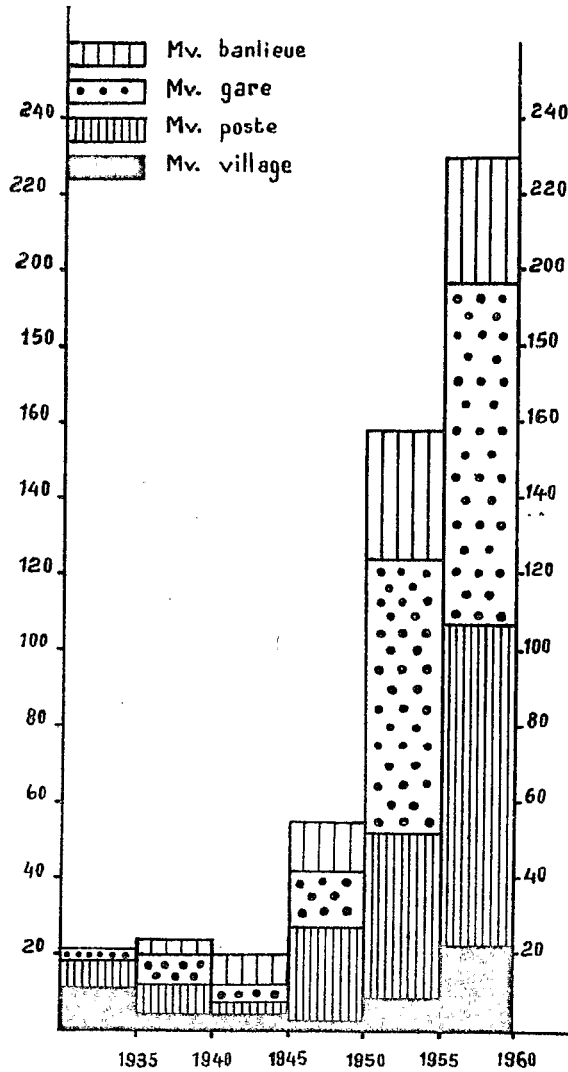


Croquis n°2 Mvouti et ses environs

D'après une photographie aérienne I.G.N. de 1957
complétée sur le terrain

(Echelle approximative, 1:100.000^e)

Il n'est pas possible de suivre régulièrement la croissance démographique de Mvouti, faute de recensements en nombre suffisant. On peut seulement en indiquer quelques étapes: en 1945, il n'y a encore que 129 Yombés (Massânvou non compris), mais les immigrés d'autres ethnies sont déjà plusieurs centaines. Il faut voir là, sans doute, un effet de l'augmentation considérable de trafic du C.F.C.O. pendant la Seconde Guerre Mondiale:



Croquis n°3-Mvouti - Répartition des habitants Immigrés selon la date d'arrivée.

l'entretien des voies et le fonctionnement du réseau avaient exigé le recrutement de nombreux manœuvres, qui s'étaient installés dans les gares. En 1949, cette seule catégorie d'habitants compte 640 personnes; mais c'est alors le point culminant de la courbe; le chiffre retombe, l'année suivante, à 326, et à 280 en 1952. Pendant ce temps, les populations Yombés

continuent d'augmenter, non pas dans le centre lui-même, mais dans les environs immédiats. Les deux villages de Nioungui et Nzombo ont en effet suivi l'exemple de Massânvou, et sont venus s'installer le long de la voie ferrée, dans la grande boucle qu'elle dessine avant Mvouti (croquis n° 2). Ainsi, en 1956, si le chiffre de la population dite « flottante » ou « non originaire » n'est pas connu, on sait que Mvouti compte 101 Yombés, Massânvou, Nioungui et Nzombo 290 à eux trois.

D'autre part, une nouvelle agglomération est née à Pounga. La Société Forestière du Mayombe (« SOFORMA ») s'étant installée à Dimonika (10 kilomètres NE de Mvouti), les expéditions de bois scié ou en grumes se font par la gare de Pounga³. La manutention des marchandises et les opérations d'embarquement exigent une main-d'œuvre et un personnel assez abondants, qui appartiennent soit au C.F.C.O., soit à la SOFORMA : d'où le développement d'un village entre route et chemin de fer, dont la population dépend presque entièrement des entreprises de Dimonika : exploitation forestière, sciage, exploitation minière (orpaillage).

Au début de 1960, enfin, la situation se présente ainsi : tous les villages de la terre Chimpézé ont disparu ; les habitants se sont installés qui à Mvouti, qui à Girard. Leurs emplacements ne sont plus marqués que par quelques cases grossièrement construites, qui servent d'abris provisoires, pendant les campagnes de chasse que, chaque année, les hommes retournent faire. Les villages près des centres n'ont pas grandi, au contraire : la tentation est trop forte pour les jeunes gens, de s'embaucher à Mvouti ou Dimonika, ou même d'émigrer à Pointe-Noire et Dolisie : Mbouda, Nzombo, Nioungui, ne comptent plus chacun que quelques dizaines d'habitants. Par contre, Mvouti même et Pounga ont enregistré une arrivée importante d'immigrés (croquis n° 3), qui ont noyé le petit groupe Yombé : le recensement de février 1960 donne à Mvouti 950 habitants, et à Pounga 245, sur lesquels les Yombés ne figurent respectivement que pour 231 (24 %) et 31 (13 %) ⁴.

II. — LE PAYSAGE GÉOGRAPHIQUE

A) *Le site.*

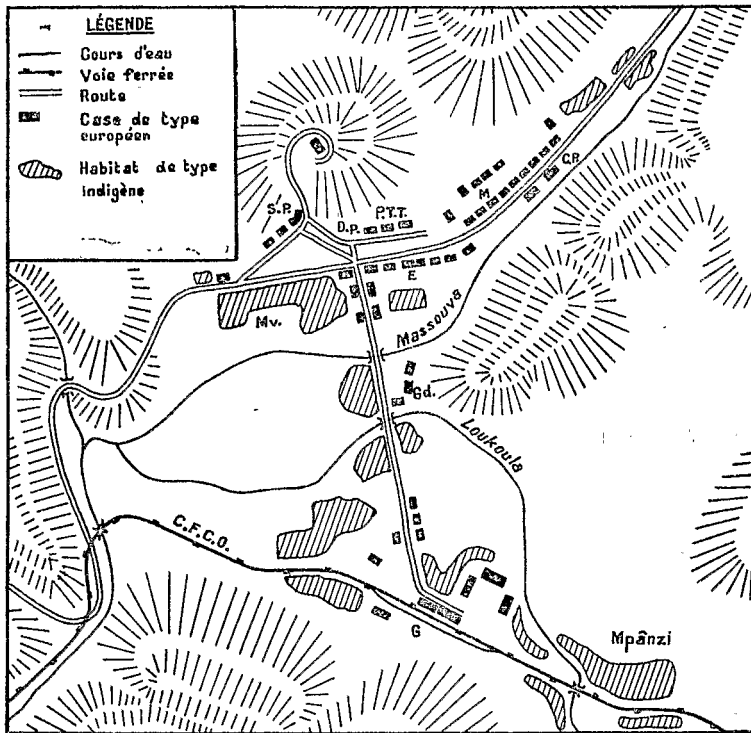
Mvouti se situe au confluent de trois cours d'eau : la Loukoula supérieure et la Moanda, coulant en sens inverse dans une dépression entre deux crêtes, et la Massouva, qui prend sa source dans le Mont Bamba, et descend rapidement la pente du massif, perpendiculairement à la ligne générale des hauteurs. Ces trois rivières, et surtout la Massouva, sont de petits torrents, au lit encombré de rochers et de bancs de sable, aux crues courtes et brutales dans les heures qui suivent les averses. Après un coude

3. La comptabilité et les registres sont tenus à Mvouti ; Pounga est en quelque sorte un quai d'embarquement pour les bois et les bananes.

4. Encore doit-on faire remarquer que les Yombés de Pounga sont, pour la plupart d'entre-eux, venus du Mayombe Belge (région de Tshela), c'est-à-dire d'assez loin.

brusque, la Loukoula recoupe le chaînon occidental, en une gorge profonde et étroite où le C.F.C.O. trouve difficilement à se faufiler (croquis n° 4).

Le site se présente comme un petit bassin allongé, au fond plat, légèrement plus élevé sur la rive droite de la Massouva. Il est bordé, à l'Ouest, par une ligne de hauteurs très régulières, dont le versant raide domine la voie ferrée, et se colore des saignées rouges que provoquent les griffures



Croquis n°4 L'agglomération de Mvouti

**Sp. Sous-Préfecture ; Dp. Dispensaire ; Gd. Gendarmerie ; G. Gare
E. Ecoles ; Mv. Mvouti-village ; M. Matchouanistes ; Cp. Case de passage.**

N.B. - Les hachures n'ont pas été établies mathématiquement. Elles doivent être considérées comme une simple indication de relief.

d'érosion et les glissements de terrain. A l'Est, une autre crête de même aspect ; mais celle-ci envoie quelques ramifications à l'intérieur du bassin, où se dresse aussi une colline arrondie, d'où la maison du Sous-Préfet domine l'agglomération. La forêt couvre uniformément les hauteurs ; mais de larges défrichements ont entamé le manteau végétal sur les pentes, et ce sont les parasoliers qui prennent possession des jachères. Le fond du bassin se partage entre les palmiers à huile, très nombreux dans Mvouti

même où ils dissimulent les cases, les touffes de bambous et les grandes herbes. Vers le Sud-Est, la forêt envahit le fond du bassin, enserre étroitement la voie ferrée sur laquelle les chutes d'arbres sont fréquentes.

B) *Les différents aspects de la cité.*

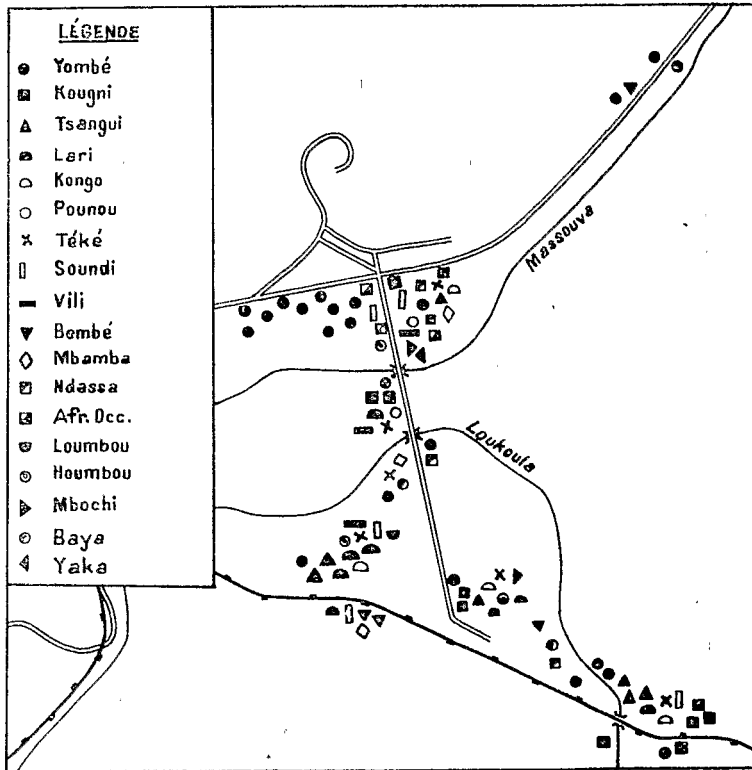
Il est aisé de distinguer 4 quartiers, que l'on peut désigner par « Mvouti-village », « Mvouti-poste », « Mvouti-gare » et « Mvouti-Banlieue » ou « Mpânzi ». Le plan de Mvouti dessine une sorte de T, grâce à ses deux rues principales: la rue de la gare, longue de 1 200 mètres environ, et la route du Mayombe, qui la recoupe à angle droit; Mvouti-village se situe à l'angle Ouest de ces deux voies. C'est le noyau « urbain » le plus ancien, celui où sont venus s'installer les Yombés des anciens villages de la terre Mvouti. C'est encore cette ethnie qui domine largement: 101 représentants sur 109 habitants, et 50 % des plus de 15 ans sont là depuis au moins dix ans. Les cases, dissimulées dans une palmeraie d'éloëis, sont d'aspect traditionnel: sol de terre battue, murs en planches éclatées ou sciées (plus rarement en briques crues), toit de kounza (espèce de roseau très répandu dans le Sud du pays). Sur 26, 18 ont plus de 6 ans, 6 plus de 10 ans. Les cases-cuisines, parfois aussi grandes que les cases d'habitation, étoffent le village, où chacun est propriétaire. Élément de modernisation, la tôle ondulée recouvre 3 ou 4 maisons en aggloméré, à sol cimenté, qui trahissent la plus grande aisance de leurs possesseurs.

Mvouti-poste est surtout le quartier administratif et commerçant; il s'étend au long de la route du Mayombe et près de la rue de la gare jusqu'au pont de la Loukoula. On y trouve la plupart des bâtiments administratifs: sous-préfecture et ses annexes, bureau de poste, dispensaire, écoles primaires, case de passage, camp de miliciens, gendarmerie, naturellement construits en dur et recouverts de tôles. De vastes espaces plantés de paspalum témoignent d'un souci élémentaire d'urbanisme. Des commerçants tiennent boutique dans des baraquements aménagés, avec comptoirs, rayonnages, parfois frigidaire pour les boissons fraîches. Cependant, les cases plus rudimentaires ne manquent pas: à l'entrée de Mvouti, entre la route et la Massouva, entre Massouva et Loukoula, se sont développés de petits quartiers d'aspect plus rural, tout plantés de bananiers et de palmiers, dans la construction desquels domine à nouveau le matériau végétal. On peut noter l'absence presque totale de la construction en « potopoto » (terre sur armature de bois dite « bitoungou » en pays lari); c'est que la tombée de sciage est ici très abondante, et qu'elle est préférée à la terre, plus délicate à travailler, et peut-être moins durable.

Mvouti-poste est plus récent: 47 constructions sur 66 ont moins de 5 ans, et 26 moins de 2 ans. Certaines de ces dernières ont d'ailleurs un toit de « minguiti »: matériau provisoire constitué par des brassées de feuilles larges, à peine fixées à la charpente, et destinées à être remplacées aussitôt que possible, par du kounza et de la tôle. C'est que les habitants sont des immigrants plus récents qu'à Mvouti-village: 129 sur 181 sont là depuis moins de 10 ans, et 40 d'entre eux sont arrivés dans le courant de

l'année 1959; les Yombés y sont peu nombreux: ils n'en représentent pas même le 1/6.

Mvouti-gare est circonscrit par la boucle de la Loukoula et la ligne de chemin de fer; quartier récent — près de la moitié des habitants n'est là que depuis moins de 5 ans — il abrite presque exclusivement des manœuvres et employés du C.F.C.O. L'habitat s'en trouve modifié: les salariés



Croquis n°5-Répartition des ethnies par quartiers à Mvouti

(Chaque signe représente 10 habitants)

sont pour la plupart logés gratuitement dans des cases ou des constructions appartenant à l'administration du chemin de fer, cases individuelles ou bâtiments collectifs en planches sciées ou en briques crues et couverts de tôle ondulée, au sol de terre battue; ainsi des bâtiments longs et bas qui forment, face à la gare, les 3 côtés d'un rectangle. Cependant, d'aucuns ont bâti leur propre case, qui sont aussi boys, artisans, commerçants ou agriculteurs, ou même chômeurs et sans-profession, venus récemment chercher du travail (8 adultes arrivés dans les 6 premières semaines de 1960!). Ce quartier, situé en partie sur des terres basses, zone d'inondation de la

Loukoula, n'est pas à l'abri des crues de la rivière, qui a déjà provoqué des accidents.

Mvouti-banlieue, appelé aussi Mpânzi, est le quartier le plus tardivement développé. Les 3/4 de sa population n'y résident que depuis moins de 10 ans, et plus du 1/3 depuis moins de 5 ans. Les cases sont presque toutes en planches éclatées (5 seulement en briques crues), avec toit de kounza (2 toits de tôle, un de toile goudronnée). Une seule est vieille de 10 ans, 50 % ont moins de 3 ans. La disposition reflète un grand désordre: chacun a bâti sa case à son arrivée sur un emplacement libre, d'un côté ou de l'autre de la voie ferrée; il faut suivre cette dernière pour y accéder; aucun plan d'ensemble, aucune disposition en alignement, pas de rues: on circule entre les cases, qui ne sont même pas entourées d'une barrière limitant une concession. C'est là une véritable « zone », où s'arrêtent les immigrants de fraîche date, en attendant, parfois en vain, une problématique embauche (1/4 de chômeurs et sans-profession).

Il n'est guère possible de séparer Mvouti proprement dit du petit groupe de villages qui en est, au SE, le prolongement, installé parmi les bananiers, la forêt, et quelques maigres plants de caféiers. Ils sont cinq à présent: les trois anciens déjà cités (Massânvou, Nioungui et Nzômbo), et deux nouveaux, nés d'une scission, qui ont pris le nom de Nioungui II et Nzômbo II. C'est à la suite du décès d'un chef de clan, en 1954, que des querelles de succession s'étant élevées, une fraction des habitants se sépara du groupe pour fonder ses foyers un peu plus loin, sous une autorité nouvelle. Ainsi les cases se succèdent-elles presque sans interruption le long de la voie ferrée, depuis Mvouti-banlieue, sur plus de 2 km. Le paysage est ici celui des villages de brousse: cases disposées sur deux alignements parallèles et dont les ouvertures se font face, ou sur les quatre côtés d'un rectangle allongé; présence d'un ou de deux « mbonguis » (abri plus ou moins vaste où se déroulent les discussions) dans l'espace central. Les habitations en planches sont aussi les plus nombreuses, mais de peu par rapport aux cases en briques crues: 32 contre 27; ces dernières sont fabriquées sur place, avec du matériau local, à l'aide de formes en bois, et séchées à l'air libre. Les toits de kounza dominent presque exclusivement, et la construction est généralement récente: 1 à 3 ans pour plus de la moitié des cases, ce qui suppose une usure assez rapide (Massânvou datant de 1935; Nioungui I et Nzômbo I de 1946).

C) *Le petit groupe de Pougna.*

Pougna date, nous l'avons vu, de l'installation de la Mission Catholique immigrée de Ouandamassi en 1935. Mais son essor véritable a commencé en 1945, lorsque la main-d'œuvre est venue s'embaucher sur les chantiers d'orpaillage de Dimonika. Aussi bien, 141 des plus de 15 ans sont-ils là depuis moins de 10 ans (sur 158 au total), et 45 (28 %), depuis moins d'un an. Les cases ne forment pas un seul bloc, mais se disposent en petits groupes séparés: près de la gare, un peu plus loin de part et d'autre de la voie ferrée, et, à 500 mètres de là, de chaque côté de la route, au pied de la Mission (croquis n° 2).

Dans la construction individuelle, c'est encore le bois qui est pratiquement seul employé sous forme de tombées de sciage, avec toits de kounza ou de minguiti. Mais la SOFORMA a élevé, pour son personnel, une série de petites maisonnettes régulièrement disposées, d'une ou deux pièces, en planches rabotées, et couvertes de tôles. Les cases bâties par leurs occupants sont fréquemment entourées d'une clôture délimitant un espace que se partagent diverses cultures (manioc, patates, maïs, bananiers...). Quant aux deux petits villages de Mbouda et Sinkaba (43 et 56 habitants), ils présentent des caractères identiques à ceux de Nioungui ou de Nzômbô : des cases en majorité récentes faites de planches éclatées ou de briques, et couvertes en matériau végétal (kounza, minguiti, mais aussi manga habilement tressé). Les habitants sont tous d'ethnie Yombé, à une ou deux exceptions près.

DEUXIEME PARTIE

PRINCIPAUX ASPECTS DEMOGRAPHIQUES DU GROUPE HUMAIN

I. — LIEUX DE NAISSANCE ET ETHNIES

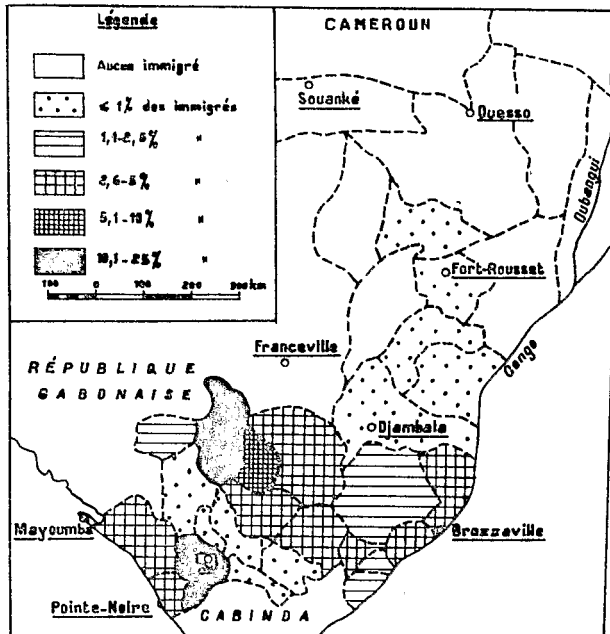
A) *Région d'origine des habitants.*

La population de Mvouti-Pounga est constituée par deux groupes inégalement importants : ceux qui sont nés sur place, et les immigrés, ceux-ci étant de loin les plus nombreux : 221 et 984 respectivement⁵. Cependant, le second chiffre est légèrement gonflé, parce qu'il comprend un certain nombre d'immigrés fictifs : les enfants nés hors de Mvouti, parce que leur mère est retournée accoucher dans son village d'origine, coutume encore fréquemment suivie. Pour éliminer cette catégorie presque entièrement, il suffit de ne considérer que les habitants de 15 ans et au-dessus. On obtient alors les chiffres suivants : nés sur place, 26 ; immigrés, 678. Et ces derniers ont des origines extrêmement variés (croquis n° 6) ; ils appartiennent à plus de 30 ethnies différentes qui se dispersent dans l'ensemble de la bourgade

5. Les documents officiels distinguent les « originaires », c'est-à-dire les Yombés, et les « flottants » (tous les autres). Ces termes sont très impropres, si l'on considère que de très nombreux Yombés ont immigré de loin, et que bien des « flottants » sont fixés depuis dix ans et plus. Le terme de flottants devrait être réservé aux habitants des villes qui partagent leur existence, au cours de l'année, entre la ville et la brousse, et échappent en grande partie aux recensements officiels.

(croquis n° 5), et donnent à ce petit centre une composition semblable à celle des grandes villes.

Comme Brazzaville pour les Laris, Pointe-Noire pour les Villis, ou, dans une moindre mesure, Dolisie pour les Kougnis, Mvouti-Pounga est d'abord un centre d'attraction pour le pays où elle est incluse, le Mayombe, et ses habitants, les Yombés (croquis n° 6). Ils forment le groupe le plus important : 261 représentants, soit 21,6 %. Ils sont venus d'abord du District qui englobe une bonne partie de leur aire de dispersion, mais aussi de la rive droite du Kouilou, où on les trouve dans la région de Kakamoëka,



Croquis n° 6. Districts d'origine des immigrés de Mvouti en % du nombre total des immigrés de 15 ans et plus

district de Madingo-Kayes. D'autres, en plus petit nombre, ont émigré du Congo belge ou du Cabinda portugais (on les trouve surtout à Pounga). Les Yombés ne sont pas, à Mvouti, aussi déracinés que les autres ; pour certains, le village natal est assez proche, et ils conservent des liens étroits (familiaux et économiques), avec leurs familles. Beaucoup d'entre eux, nous l'avons vu, se retrouvent à Mvouti-village, où ils forment un groupe très homogène, qui tranche sur le bariolage ethnique des autres quartiers.

Les districts immédiatement voisins de l'Est et de l'Ouest n'ont fourni qu'un contingent restreint d'immigrés ; c'est que l'un et l'autre ont un centre urbain, dont l'attraction est autrement forte sur l'arrière-pays. Les Vilis de Mvouti sont surtout de petits fonctionnaires venus là au

hasard des mutations, et ils sont peu nombreux (2,9 %). Les Koungis constituent un cas un peu différent. Beaucoup de leurs villages sont situés sur la route de Dolisie au Gabon (district de Kibangou), au pied même des hauteurs du Mayombé; malgré l'attrait de la ville, nombre d'entre eux s'engagent dans les entreprises forestières, et de chantier en chantier, migrent ainsi à travers le massif. Avec 167 personnes, ils forment le second groupe ethnique (15,4 %).

Mais c'est le Nord de la région du Niari qui est le plus important réservoir d'émigration (districts de Mossendjo, Komono et Zanaga). Ce fait a déjà été signalé par M. Soret, dans son étude sur Dolisie⁶. Tsanguis (10,8 %), Tékés (7,8 %), Pounous (6 %), Ndassas (3,9 %), Mbambas (3,5 %) forment une bonne partie de la main-d'œuvre non spécialisée. Leur pays d'origine est dépourvu de centres où ils pourraient apprendre un métier, et ils vont s'engager ailleurs comme manœuvres. Mais, dans le cas précis qui nous occupe, leur embauche s'est faite, la plupart du temps, par l'intermédiaire de chefs coutumiers qui ont joué volontiers, pour le compte d'entreprises privées et moyennant une commission substantielle, le rôle d'agents-recruteurs, souvent en dépit des efforts de l'administration. Le reste de la région du Niari ne fournit guère d'immigrés, mis à part le groupe Bembé, venu de Mouzondzi (27 représentants, 3,7 %). Ceux-ci paraissent avoir une prédilection pour le C.F.C.O., où ils sont presque tous employés.

Parmi les gens venus de plus loin, il faut faire une place à part à ceux du groupe Kongo-Lari. Ils sont 54, soit 7,5 % des plus de 14 ans, et viennent surtout des districts de Kinkala et Brazzaville. On s'expliquerait mal leur départ loin de la capitale, si l'on ne savait qu'ils constituent la majorité des petits fonctionnaires et cadres subalternes des divers services publics. Aussi les trouve-t-on au C.F.C.O., certes, mais surtout dans les Postes, l'Enseignement, l'administration préfectorale... etc., et le jeu des mutations les conduit d'une place à une autre, à l'intérieur du pays.

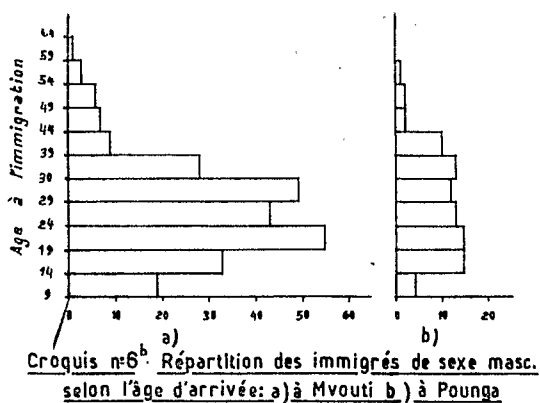
Les districts du Nord n'ont fourni qu'un nombre restreint d'immigrés. On comprend sans peine que ceux qui partent des plateaux batékés ou de la cuvette congolaise, s'arrêtent de préférence à Brazzaville. Mbochis et Kouyou se retrouvent volontiers dans la gendarmerie et l'armée, vers lesquelles leur stature et leurs traditions de chasseurs les poussent.

De plus loin encore sont venus les 19 Sénégalais et Soudanais, pour la plupart d'ethnie Sarakolé (2,6 %). Ils sont tous, sans exception, commerçants, englobés ici traditionnellement sous l'appellation « Haoussas », ils se fixent peu, ou pour peu de temps. Mais ceux de Mvouti ne sont pas colporteurs; ils tiennent boutique, et concurrencent les magasins portugais tenus en gérance par des autochtones. Venus là au hasard de longues pérégrinations qui les ont fait passer par le Tchad et la République

6. M. SORET, *Démographie et problèmes urbains en A.E.F.* — Poto-Poto, Bacongo-Dolisie. Brazzaville, 1954, Mémoires de l'Institut d'Etudes Centrafricaines, n° 7, 134 p., 55 tableaux, 18 fig.

Centrafricaine, ils repartiront tôt ou tard pour un autre centre, avant de regagner un jour ou l'autre, leur pays natal.

Tout le reste des recensés ne comprend guère que des isolés ou de tout petits groupes venus de la vallée du Niari (Kambas), du Gabon (Loubous, Houmbous, Mbahouins...), de République Centrafricaine (Bandas, Gbakas, Mouzombos...), etc. Ils complètent un éventail ethnique digne de Poto-Poto ou de Pointe-Noire.

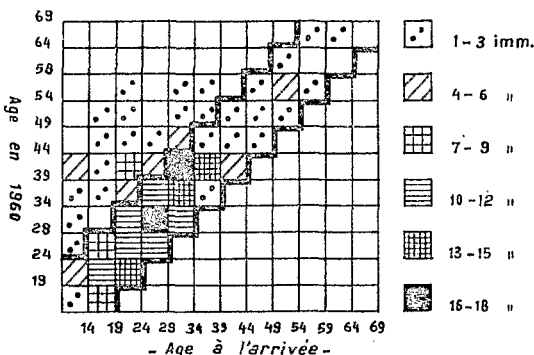


B) Causes et âge des déplacements.

C'est également la recherche du travail qui constitue le plus puissant moteur de migration. L'enquête faite à Mvouti auprès des chefs de ménage a cependant permis d'en éclairer d'autres, qu'il est intéressant d'évoquer. Faisons une place à part aux mutations à l'intérieur des Services Publics, qui touchent les fonctionnaires, ou les affectations des manœuvres et employés des organismes privés: elles entrent pour 22 % dans l'ensemble des raisons avancées (55 sur 251). Mais le « désir de trouver un emploi » revient beaucoup plus souvent (42,3 % des réponses). Il s'agit, soit de travailleurs engagés dans leur pays d'origine et arrivés ou amenés avec un contrat, soit d'individus venus d'eux-mêmes, dans l'espoir d'un engagement plus ou moins rapide, et qui, en attendant, vivent souvent aux crochets de leurs frères de race. A la même catégorie, il faut rattacher ceux qui ont quitté leur emploi parce que celui-ci ne leur plaisait plus (17). La plupart du temps, ce sont d'anciens manœuvres de la SOFORMA qui trouvaient le travail trop pénible, ou simplement avaient envie de s'en aller ailleurs.

Il faut en effet tenir compte de cette mentalité typiquement africaine, qui apparaît à travers certaines réponses: 19 chefs de ménage n'ont pu donner un motif précis de leur venue à Mvouti; ils voulaient seulement partir, voir ce qu'il en était en un autre endroit. Il existe encore des causes que l'on peut qualifier de « coutumières », et qui comprennent deux catégories: la première est l'appel du clan ou de la famille (39 réponses, 15,9 %); le frère aîné fait venir le cadet; l'oncle, le neveu; ou bien il s'agit

encore de retour au pays natal, après une période vécue hors de la terre du clan. La seconde, moins répandue (mais peut-être surtout plus dissimulée), est constituée par la crainte superstitieuse du mauvais sort. « Trop de décès dans la famille », « palabres de sorcellerie », « je craignais trop la maladie », « tentative d'empoisonnement », sont des réponses qui reviennent une dizaine de fois (4 %), et qui ne doivent pas être considérées comme fantaisistes. Elles correspondent à un danger réel, qui menace, sinon la vie, du moins la santé de l'individu en butte à la haine ou la jalousie de ses semblables. L'immigration ne se fait pas toujours directement : 40 % à peine des chefs de ménage sont venus à Mvouti depuis leur village natal. Pour les autres, si l'on excepte les « mutations pour raison de service », il reste 42 % de gens qui en sont au moins à leur second déplacement. Et le lieu de naissance des enfants montre qu'une fraction importante de la population change fréquemment de résidence.



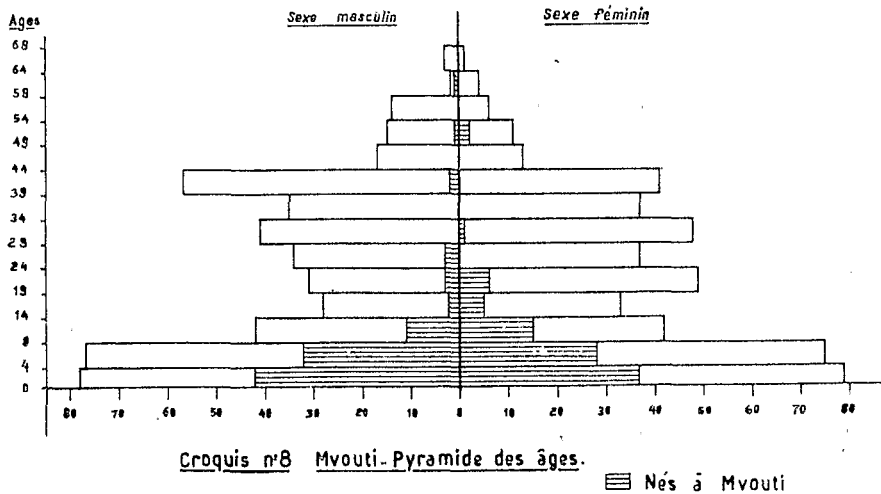
**Croquis n°7 - Age d'arrivée des immigrants
à Mvouti, en fonction de leur âge actuel.
(Encadrée: période 1945-1960)**

Le croquis n° 6 indique la répartition des hommes de 18 ans et plus selon l'âge de leur arrivée. Comme on peut s'y attendre, c'est entre 20 et 35 ans que la majorité d'entre eux est venue s'installer à Mvouti. La répartition est beaucoup plus égale à Pougna, mais Pougna est sans doute de trop faibles dimensions pour que des caractères généraux se dégagent. Le croquis n° 7 complète pour Mvouti les données précédentes, en précisant l'âge d'arrivée des immigrés d'après les catégories d'âge actuel ; il met en évidence l'afflux qui s'est produit durant les 10 à 15 dernières années, mais aussi la permanence de l'immigration à tout âge. Les hommes de plus de 40 ans, par exemple, ne sont pas tous des gens qui, venus depuis longtemps, ont vieilli sur place : il continue d'en arriver quelques-uns. On décèle aussi un certain rajeunissement dans les effectifs de l'immigration : si l'on considère les dernières périodes de 5 années, on voit que ce sont les moins de 25 ans qui sont à présent les plus nombreux : de 10 % entre 1945 et 1949, ils sont passés à 21 % entre 1950 et 1954, et à 42 % entre 1955 et 1960.

II. — LES PRINCIPAUX CARACTÈRES DÉMOGRAPHIQUES

A) *La pyramide des âges, à Mvouti, et la répartition par sexes.*

De nombreux travaux parus au cours des dix dernières années ont rendu classique l'aspect que revêt, dans les principales villes d'Afrique Noire, la pyramide des âges: base assez étroite, gonflement des classes masculines en âge de travailler, dissymétrie accentuée au détriment du sexe féminin. Ce sont là des caractères d'ensemble; mais, comme l'a souligné récemment J. Denis, les études comparatives mettent en relief « de telles différences à propos d'un même phénomène, qu'il faut se garder de généraliser trop hâtivement »⁷. De plus, l'évolution est extrêmement rapide, qui rend caduque, en quelques années, les études les plus minutieuses.



La structure de la population, à Mvouti, présente plusieurs anomalies que révèle la pyramide des âges (croquis n° 8). C'est d'abord la largeur inusitée de la base, et surtout pour les classes de 1 à 9 ans: elles représentent ensemble 32,6 % de la population totale (41,4 % si l'on y ajoute les enfants de 10 à 14 ans). La jeunesse du groupe humain est donc bien marquée. Mais cette proportion est inhabituelle dans les centres urbains récents. Elle s'explique sans doute par deux raisons: la forte proportion de femmes de 20 à 39 ans (171 sur 280 femmes de plus de 15 ans, soit 61 %), qui entraîne une natalité importante; et le fait que l'immigration s'est produite ici en famille, comme le prouve le nombre d'enfants âgés de 1 à 9 ans, nés en dehors de l'agglomération. Cette dernière constatation résulte aussi de l'examen des dates d'arrivée: maris et femmes déclarent souvent la

7. J. DENIS, *Le phénomène urbain en Afrique centrale*. Bruxelles, 1958. — Académie Royale des Sciences Coloniales; classe des Sciences Morales et Politiques. Mémoires in-8°, nouv. série, Tome XIX, fasc. I, 407 p., 49 fig., 32 fotogr., bibliogr. — pp. 199 et suiv.

même: c'est que nombre d'immigrés viennent avec un engagement ferme, et savent par conséquent que la subsistance des leurs est assurée. Pourquoi ce déficit entre 10 et 20 ans, presque aussi marqué pour l'un et l'autre sexe? Parce que les enfants des immigrés, venus tout jeunes avec leurs parents, ou nés à Mvouti, n'ont pas encore, pour la plupart, atteint cet âge: il y a là une véritable solution de continuité entre deux générations, qui doit s'atténuer ou même disparaître dans les dix prochaines années⁸.

Cette abondance de jeunes contraste curieusement avec le relatif déficit des hommes de 20 à 39 ans: ceux-ci représentent moins de 30 % de l'élément masculin. En réalité, cette constatation doit être nuancée; par rapport à la forme générale de la pyramide, seules, les classes de 20 à 29 ans sont réellement creuses. Par contre, les hommes âgés sont en surnombre, et surtout ceux de 40 à 44 ans⁹. Il y a lieu de rappeler ici que Mvouti ne date encore que de 25-30 ans; que son essor démographique a une dizaine d'années, et enfin que les immigrés jeunes ont été d'abord les moins nombreux. Il n'est donc pas surprenant que les premiers arrivés aient aujourd'hui plus de 30 ans, tandis que leurs enfants n'ont pas encore 15 ans. On peut aussi supposer qu'une certaine proportion des hommes de 15 à 25 ans, venus enfants à Mvouti, ont quitté l'agglomération pour chercher fortune dans les grandes villes, plus attrayantes à bien des égards: leurs traces se retrouvent sur les fiches de recensement des femmes: ils sont inscrits parmi les enfants de sexe masculin « actuellement vivants », mais ne vivant plus avec leurs parents.

Ce déficit n'existe pratiquement pas pour le sexe féminin: alors que le taux de féminité est de 995 % entre 1 et 14 ans, il monte à 1 207 pour mille entre 15 et 40 ans. Les femmes sont donc en surnombre: différence essentielle avec les grandes agglomérations, où, dans ces classes, le rapport est inversé. Preuve supplémentaire du caractère familial de l'immigration, mais influence aussi de la polygamie, assez répandue à Mvouti comme dans tout le Mayombe.

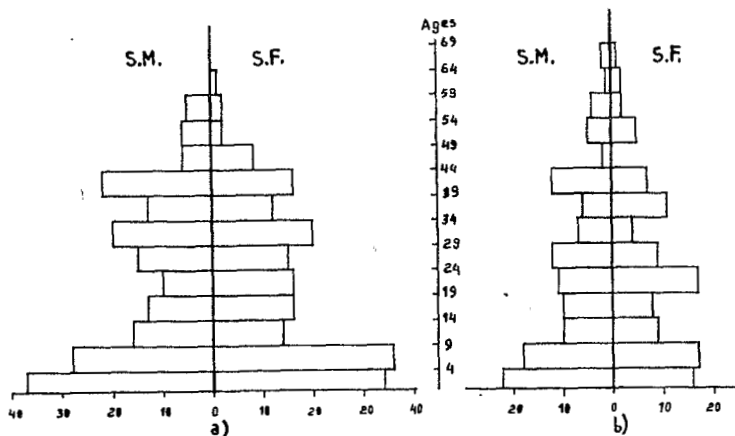
Le sommet de la pyramide est assez fourni. Les « plus de 40 ans » représentent 9 % de la population totale, et les hommes y sont, cette fois, en surnombre (taux de féminité: 686 pour mille), contrairement à la règle générale. Il est bien difficile de donner une explication rationnelle de cette anomalie; peut-être faut-il invoquer le fait qu'il est toujours venu des immigrés assez âgés: des hommes de plus de 50 ans sont arrivés encore au cours des dernières années.

Ces principaux caractères sont confirmés par les pyramides des âges dressées séparément: celle des principaux groupes ethniques allogènes, et

8. Cet aspect de la pyramide des âges marque peut-être une étape dans l'évolution des villes, qui cessent d'être un rassemblement d'immigrés mâles isolés; les familles normales s'y multiplient; ainsi grandit une génération purement urbaine. Celle-ci, davantage coupée de la brousse, beaucoup plus détribalisée que la précédente, posera sans doute des problèmes économiques et sociaux sérieux.

9. Surabondance qui vient en partie du repère chronologique que constitue la guerre 1914-1918. « Né à la fin de la guerre » ou « après la guerre », disent les témoins; et l'on inscrit une date entre 1916 et 1920.

celle de la population Yombé (croquis n° 9). Les uns comme les autres ayant immigré en même temps, on retrouve la large base; mais le déficit en hommes jeunes est peu marqué chez les Yombés; peut-être les liens ethniques et familiaux jouent-ils un rôle, en les attachant davantage à une région qui est leur pays natal.



Croquis n°9 - Pyramide des âges; a) Kougnis-Laris-Tsangvis-Tékés-Soundis
b) Yombés

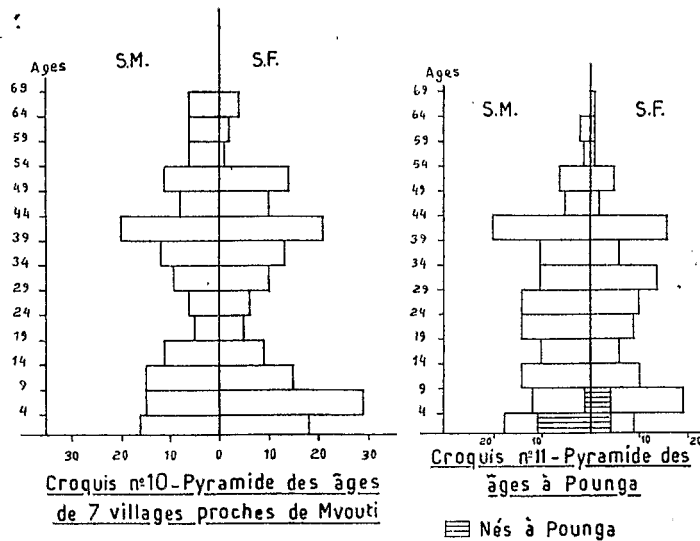
La structure démographique des villages proches de Mvouti est exprimée par le croquis n° 10. Si la pyramide traduit un renouvellement satisfaisant de la population (moins de 15 ans: 35,8 % de la population totale), par contre, elle témoigne de l'émigration intense qui réduit à presque rien les classes productives, tant masculines que féminines (15 à 40 ans: 21,8 % de la population totale); d'où cet aspect étranglé de la pyramide, que l'on retrouve, en Afrique Centrale, chez toutes les populations rurales mais qui est ici particulièrement accusé.

B) *La pyramide des âges, à Pounga.*

Elle reflète le caractère beaucoup plus récent de la bourgade dont 48,5 % de la population sont arrivés depuis le début de 1958. La base n'a pas encore eu le temps de s'élargir (croquis n° 11), et les enfants de 1 à 14 ans ne forment que 33,5 % de la population totale, à peine plus que les hommes de 15 à 45 ans (31,8 %). Mais ce dernier chiffre n'est pas pour surprendre: Pounga est avant tout une agglomération de manœuvres, comme le montrera la structure professionnelle. Aussi bien les femmes sont-elles ici nettement moins nombreuses: entre 15 et 45 ans, 61 seulement, et le taux de féminité tombe à 782 pour mille. Nous trouvons donc beaucoup d'hommes seuls, et un grand nombre de célibataires du sexe masculin: 30 sur 92 (contre 3 femmes seulement sur 72).

C) *Les familles et la situation matrimoniale des personnes.*

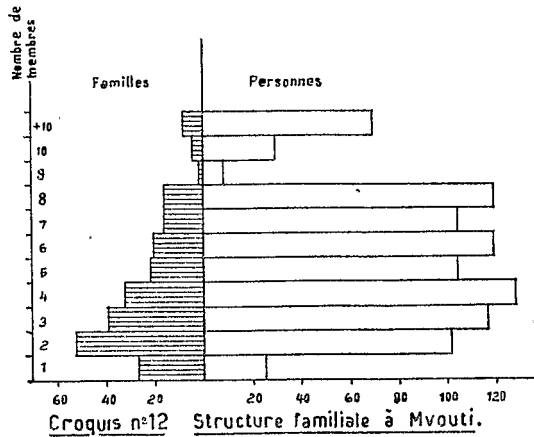
La structure familiale à Mvouti est résumée dans le croquis n° 12. La taille moyenne des ménages est de 4,1 personnes à Mvouti, de 3,2 à Pounga. Ce sont pourtant, dans l'un et l'autre cas, les familles de 2 personnes qui sont les plus nombreuses (22 % à Mvouti, 27,6 % à Pounga) mais la



moyenne est relevée par les familles nombreuses. A Mvouti, 26 familles comptent 8 personnes ou davantage, englobant ainsi 247 personnes (26 % de la population totale). Cette importance considérable, elles le doivent à deux ordres de faits : d'une part, l'existence d'une polygamie fréquente : 45 chefs de ménage comptent 2 ou 3 épouses, et partant, un nombre d'enfants souvent élevé (15 familles nombreuses sur 26 appartiennent à cette catégorie). D'autre part, à la pratique de l'hospitalité familiale, qui existe ici comme dans une grande agglomération : si l'on déduit, de toutes les familles recensées, les frères et sœurs, neveux, nièces, cousins, oncles, beaux-frères, belles-sœurs... qui y vivent normalement, on ne retrouve plus que 387 personnes, soit près de 12 % en moins, et les familles nombreuses ne sont plus que 18, rassemblant 157 personnes. Ainsi, les 16 membres de la famille Mbama Bernard, à Mvouti-poste, ne seraient que 8 (un couple et ses 6 enfants), si ne s'étaient installés en permanence une sœur et un neveu du mari, et 6 petits-fils et petites-filles dont les parents habitent Pointe-Noire. A Pounga, la proportion correspondante est de 10 %. La taille moyenne des ménages réels se trouve ramenée à des chiffres inférieurs : 3,6 à Mvouti, 2,9 à Pounga, ce qui est assez peu ¹⁰.

10. Cette coutume caractéristique de la famille africaine n'est pas spécifique de la société urbaine. Dans les 7 villages étudiés, le nombre des gens ainsi abrités et nourris

La situation matrimoniale des hommes et des femmes a déjà été évoquée. La présence d'un grand nombre d'hommes célibataires n'est pas pour surprendre (27,3 % à Mvouti; 33 % à Pounga). Même si le taux de féminité est favorable, il faut tenir compte de la polygamie, et des difficultés que rencontre un jeune homme pour rassembler une dot; officiellement fixée à 8 000 francs, celle-ci est en réalité plus élevée, et majorée en outre par les multiples cadeaux traditionnels (pagnes, outils, sel, vin), qui la font monter jusqu'à 20 000 ou 25 000 francs¹¹. Cette situation n'est d'ailleurs pas nouvelle, ni spécifiquement urbaine : des rapports administratifs anciens signalaient l'accaparement des femmes par les hommes âgés et les chefs



coutumiers, avec, comme conséquences fâcheuses, la baisse de la natalité et l'émigration des jeunes gens. Quoi qu'il en soit, ces derniers se marient assez tard : ainsi, à Pounga, 8 célibataires sur 30 ont plus de 30 ans ; à Mvouti, 13 sur 72. Par contre, les femmes font des mariages précoces : à Pounga, toutes les femmes de 15 à 19 ans sont mariées, et à Mvouti 23 sur 34. Les cas de femmes mariées à 12 et 13 ans ne sont pas exceptionnels.

Ces unions, dont la grande majorité est encore traditionnelle, se défont

dans les diverses familles s'élève à 40, soit 13,2 % de la population totale. La famille de Bombouet B., par ex., à Mbouda, compte 19 personnes, dont : le chef de ménage, 4 épouses et 5 enfants, 3 sœurs dont l'une a 3 enfants, une belle-sœur, une nièce et un neveu. On peut alors se demander si le terme de « parasitisme familial », généralement employé dans ce cas, exprime bien une réalité psychologique. L'hospitalité ainsi accordée ne correspond-elle pas plutôt à un sens de la famille (acception large), qui a disparu de la société d'Europe Occidentale ? Les frères, sœurs, neveux... sont généralement des célibataires, veufs ou divorcés, et ils sont restés ou revenus auprès de l'aîné, chef de famille, que l'on étonnerait fort en l'invitant à les expulser. Le jugement péjoratif impliqué dans le terme de « parasitisme » est donc peut-être un peu hâtif et superficiel ; il demande, à notre avis, à être nuancé.

11. La difficulté est cependant tournée quelquefois par l'usage des paiements échelonnés. Le ménage se forme avant le versement intégral de la dot, la femme étant ainsi littéralement « achetée » à crédit.

avec beaucoup de facilité; mais, veuves ou divorcées, les femmes se remarient rapidement; c'est qu'elles représentent, dans le ménage, un élément capital: celui qui assure le ravitaillement en produits vivriers. Les mariages en secondes ou troisièmes noces sont donc nombreux: pour les deux agglomérations, 152 sur 308 (à peu près 50 %), dont 96 après divorce, et 56 après veuvage. On trouve même, à Mvouti-gare, une femme qui en est à son 6^e mari, après 5 divorces successifs! En règle générale, une femme sur trois a divorcé, une femme sur deux s'est remariée. Et le milieu rural semble connaître une mentalité presque identique: pour les villages recensés, les proportions sont respectivement 27,5 % de divorcées; 45 % de remariées. Cette instabilité du mariage coutumier n'est sans doute pas sans faire hésiter certains hommes; car si, en pareilles circonstances, la dot doit être remboursée, il est bien difficile, en fait, d'en récupérer la totalité.

III. — QUELQUES DONNÉES

SUR LES MOUVEMENTS NATURELS DE LA POPULATION

Les renseignements recueillis au cours de l'enquête permettent d'obtenir quelques chiffres concernant les mouvements naturels de la population. Bien entendu, il ne faut pas oublier qu'il s'agit là d'un groupe humain d'étendue restreinte, et de composition très hétérogène; les résultats ne sauraient donc être étendus à l'ensemble de la région, mais ils peuvent fournir quelques indications valables, par comparaison avec d'autres enquêtes¹².

Le taux brut de natalité (nombre d'enfants nés au cours de l'an / population totale) est particulièrement élevé, puisqu'il atteint 41 pour mille à Mvouti, et 36,4 pour mille dans les 7 villages des alentours. A Pounga, où la composition par sexe de la population est assez déséquilibrée, il est encore de 28,2 pour mille. On s'explique alors que la pyramide des âges ait une base aussi large. Or ces chiffres sont atteints malgré une forte proportion de femmes stériles. Pour l'ensemble du groupe (semi-urbain et rural), elles ne sont pas moins de 90 sur 424 femmes mariées (21,2%). Même en ne tenant pas compte des plus jeunes, mariées depuis deux ou trois ans seulement, et qui peuvent devenir mères dans un proche avenir (bien que la première naissance se produise très généralement dans l'année qui suit le mariage), il y a là un élément qui freine notablement la natalité. Il intervient aussi fréquemment dans la stabilité des ménages: cause de divorce par exemple (la stérilité étant alors imputée au mari), ou motif invoqué par l'homme pour prendre une seconde épouse¹³.

12. Un recensement identique à celui de Mvouti se poursuit dans les autres centres situés le long de la voie ferrée, dans sa traversée du Mayombe. Il intéresse aussi la population purement rurale de cette zone.

13. Les causes de cette stérilité seraient éclairées par des études médicales. On peut penser aux maladies vénériennes, assez répandues; mais aussi à l'influence des mariages trop précoces, qui entraînent souvent, chez la jeune femme, plusieurs fausses couches pendant les premières années de vie conjugale.

TABLEAU N° 1
NATALITÉ ET MORTALITÉ DES ENFANTS

Age de la mère	Natalité				Mortalité			
		Nombre de mères	Enfants nés viv.	Nb. enfants par mère	Décédés avant 1 an	%	Décédés avant 6 ans	%
15 à 19 ans	Groupe urbain	16	23	1,4	6	26,1	6	26,1
	Groupe rural	2	3	1,5	1	33,3	1	33,3
	Ensemble	18	26	1,4	7	26,9	7	26,9
20 à 29 ans	Groupe urbain	81	193	2,4	50	25,9	58	30,1
	Groupe rural	8	24	3	4	16,7	9	37,5
	Ensemble	89	217	2,4	54	24,9	67	30,9
30 à 39 ans	Groupe urbain	83	331	4	80	24,2	103	31,1
	Groupe rural	18	83	4,6	19	22,9	26	31,3
	Ensemble	101	414	4,1	99	23,9	129	31,1
40 à 49 ans	Groupe urbain	59	226	3,8	67	29,6	90	39,8
	Groupe rural	25	105	4,2	37	35,2	49	46,7
	Ensemble	84	331	3,9	104	31,4	139	42
50 à 59 ans	Groupe urbain	21	91	4,3	28	30,8	45	49,4
	Groupe rural	13	61	4,7	18	29,5	26	42,6
	Ensemble	34	152	4,5	46	30,2	71	46,7
60 ans et plus	Groupe urbain	5	19	3,8	5	26,3	10	52,6
	Groupe rural	3	6	2	1	16,7	2	33,4
	Ensemble	8	25	3,1	6	24	12	48
Tous âges	Groupe urbain	265	883	3,3	236	26,7	312	35,3
	Groupe rural	69	282	4,1	80	28,3	113	40,1
	Ensemble	334	1165	3,5	316	27,1	425	36,5

Le nombre des enfants nés vivants augmente régulièrement avec l'âge des femmes, jusqu'à un maximum qui atteint 4 environ, et se situe entre 30 et 40 ans (tableau n° 1). Il est plus élevé à Pounga (4,2) et davantage encore dans les villages-banlieues (4,6); plus élevé aussi dans les familles rurales que dans celles des centres. Les enfants se succèdent régulièrement, le plus souvent de 3 en 3 ans¹⁴. La répartition des sexes à la naissance est assez inégale: 601 garçons pour 564 filles, mais elles correspondent à la moyenne mondiale, qui donne une légère supériorité au sexe masculin.

Cette natalité élevée est malheureusement compensée par une mortalité considérable chez les jeunes enfants. Sur 1 165 nés vivants, 316 sont morts au cours de leur première année, soit 27,1 %. La proportion est, dans le détail, parfois plus forte encore: ainsi monte-t-elle, à Pounga, jusqu'à 31,1 %; à Mbouda-Sinkaba: 32,5 %, donc presque un décès pour 3 naissances. Mais les survivants, dont les rangs sont déjà éclaircis, ne parviennent pas tous encore à l'âge adulte: les années suivantes en voient encore mourir un plus ou moins grand nombre. Au cours des 5 premières années, les décès se sont élevés, dans le groupe étudié, à 425, soit 36,5 % (taux maximum à Pounga avec 40,8 %). Or, il faut remarquer que Mvouti dispose d'un dispensaire ouvert quotidiennement, où exercent une sage-femme et un infirmier; que les consultations sont nombreuses, et que les femmes viennent y accoucher de fort loin. On peut donc imaginer ce que devait être la mortalité avant l'implantation des centres d'hygiène et de prophylaxie, avant les campagnes de vaccination, et comprendre pourquoi ces régions n'ont jamais été densément peuplées (d'autres causes de sous-peuplement venant encore s'ajouter à celle-ci). Des comparaisons avec les autres centres, il est possible de tirer les chiffres suivants: la mortalité, au cours de la première année d'existence, oscille entre 25 et 30 %; au cours des 5 premières années: entre 30 et 40 %.

Ces chiffres élevés sont imputables en grande partie aux soins insuffisants dont les enfants sont l'objet, et aux imprudences commises par les femmes: transportés partout sur le dos de leur mère, les bébés reçoivent les pires averses et séchent au soleil; se traînant dans la poussière, portant à la bouche tout ce qui traîne, ils sont lavés directement dans le marigot, ou aspergés abondamment d'eau, quelle qu'en soit la température. Et cette dernière pratique, en saison sèche surtout, est terriblement dangereuse. Il y a là tout une éducation à faire, qui ne commence guère que dans les centres de puériculture des grandes villes, et suppose aussi une élévation générale du niveau de vie. Tout au plus peut-on tirer du tableau n° 1, l'impression que certains progrès ont été réalisés: ainsi le groupe des femmes de 50 à 59 ans, dont la plupart des enfants sont nés entre 1915 et 1935, en a vu mourir 46,7 % au cours des 5 premières années; ce taux

14. Cet espacement régulier est avant tout le résultat des interdits coutumiers qui s'opposent aux relations conjugales tant que la femme nourrit le bébé, période qui dure couramment 1 an 1/2. (Voir notamment à ce propos: M. SORÉ, *Les Kongo Nord-Occidentaux*. Paris, 1959, P.U.F. Monographies Ethnologiques Africaines, 114 p., tableaux, bibl., 1^{re} carte h. t., pp. 99-101.

n'est plus tout de même que de 30,9 %, dans le groupe des femmes de 20 à 29 ans.

Le calcul de l'indice démographique, tel qu'il a été employé par certains auteurs belges et reporté par le Médecin-Colonel Lotte¹⁵, donne-t-il des indications supplémentaires ? Il s'agit du rapport ci après :

$$\frac{\text{Nombre d'enfants de moins de 15 ans}}{\text{Nombre de femmes de plus de 14 ans}}$$

Il caractériserait une population en progression pour un taux supérieur à 150, en régression, pour un taux inférieur à 130. A Mvouti-Pounga, il est de 131 pour l'ensemble des recensés. Mais la séparation des ethnies fait apparaître la situation plus grave des Yombés, dont l'indice tombe à 122 (114 pour le groupe rural, 132 pour le groupe « urbain »), par rapport aux autres ethnies, où il atteint 136. On retrouverait ici ce caractère régressif des populations Yombé, qu'elles partagent avec les Kougnis, et qui a été signalé par ailleurs¹⁶.

TROISIEME PARTIE

LES ACTIVITES DE LA POPULATION

I. — LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES HOMMES

A) Le groupe « urbain ».

Agglomérations qui se sont formées avant tout en fonction du C.F.C.O. et des activités de la SOFORMA, Mvouti et Pounga portent, dans la nature des professions déclarées, la marque évidente de leur rôle économique. Dans leur grande majorité, les habitants sont des salariés. Nous n'avons donc nullement affaire à de plus ou moins gros villages. Mais, encore étroitement imbriquées dans un milieu rural, ces agglomérations conservent un secteur agricole non négligeable : les pentes environnantes, défrichées et cultivées, les nombreux bouquets de bananiers, en sont un éloquent témoignage. Le paysage bâti lui-même est ambigu ; si Pounga est un rassemblement désordonné de cases, Mvouti rappelle davantage la ville : ses

15. LOTTE (Méd. Col. A. J.), *Situation démographique du District de Francetille (Gabon)*. Bulletin I.E.C., Brazzaville, 1953, nouv. série, n° 6, pp. 161-180.

16. SORET M., *Les Kongo...*, p. 15. Ajoutons que le calcul effectué pour un autre groupe Yombé de 600 personnes environ, purement rural, a donné un indice encore plus faible : 104. Dans les quartiers uniquement Yombés de Les Saras, il tombe à 94, alors qu'il est, dans les quartiers « étrangers » de 142.

nombreuses constructions en dur, ses espaces plantés en paspalum, ses bâtiments officiels, ses rues entretenues, lui donnent un certain cachet d'urbanisation; non pas ville, vraiment, mais au moins bourg, et, toutes proportions gardées, l'équivalent du chef-lieu de canton français.

La population mâle adulte n'est pas tout entière occupée: 22 hommes sont chômeurs, et 24 se déclarent sans profession. Cette proportion (13,7 %) est nettement inférieure à celle des grands centres (pour un quartier de Bacongo récemment étudié, elle atteint 28,9 %) ¹⁷. Cela tient sans doute aux facilités qu'offre le pays à ceux qui, sans travail, veulent se livrer à l'agriculture, comme nous le verrons plus loin.

La catégorie la plus importante est celle des manœuvres: ils sont 120 (35,6 %); cantonniers sur la voie ferrée, employés au chargement et au déchargement des wagons, ils appartiennent, à Mvouti, au C.F.C.O.; à Pounga, ils dépendent surtout de la SOFORMA, et travaillent soit à la gare, soit à Dimonika, où ils se rendent chaque matin (7 km environ, faits à pied ou à bicyclette). Ici, ils forment la majorité des travailleurs (56 %, contre 31 % seulement à Mvouti). C'est l'agriculture qui vient en seconde place, avec 43 personnes (12,8 %); elle se partage entre les chasseurs et les « planteurs ». La chasse est pratiquée en général par les Yombés, dans les forêts et clairières des environs, mais aussi, nous l'avons vu plus haut, sur les terres des anciens villages, abandonnées au moment des migrations. Par pièges et armes à feu, ils se procurent singes, phacochères, antilopes, buffles parfois. Les « planteurs » s'occupent essentiellement de bananes: bananes-plantains, dites « bananes-cochons », et variété Gros Michel qui s'est beaucoup répandue depuis 5 ans dans le Mayombe, parce qu'une Société, elle aussi installée à Dimonika (la SOCOFRAN), en effectue le ramassage régulier en vue de l'exportation par Pointe-Noire. On rencontre également quelques pieds de café, mais mal entretenus. L'administration achetait, les années passées, la mince production. Les incertitudes quant à l'avenir ont fait abandonner cette activité. Enfin, les très nombreux palmiers sont régulièrement exploités, tant pour la production de vin que pour celle d'huile et de palmistes.

Les autres catégories professionnelles tiennent une place moins importante. On peut grouper les employés du C.F.C.O. comme chef de gare, chef de district, employés aux écritures... et les membres des professions libérales (agent spécial, moniteurs de l'Enseignement public ou privé, agents des Postes et Télécommunications, moniteur agricole...). Ils viennent ensemble au 4^e rang (11,6 %), et occupent une position sociale nettement supérieure à celle des autres. La profession commerciale est le fait de 26 personnes (7,7 %); mais les boutiques sont de valeur très inégale. Quelques magasins rappellent les anciennes factoreries, et s'emplissent des marchandises les plus variées: produits alimentaires, pagnes et vêtements, articles de quincaillerie, pétrole, articles de droguerie, pneus, crèmes et parfums... etc. Mais d'autres sont de simples baraques plus ou moins bien

17. VENNETIER P., *Un quartier suburbain de Brazzaville: Moukondji-Ngonka*, Bulletin I.E.C., Brazzaville, 1960 (sous presse).

fournies. Il n'est pas tenu compte, dans ces chiffres, des étals de revente, si caractéristiques des cités africaines, où se débitent essentiellement les allumettes, les cigarettes, le sucre, l'huile de palme, à l'unité, au morceau ou au flacon. Ils constituent en général une activité annexe et souvent temporaire, qui occupe un enfant pendant que les parents sont ailleurs. Presque tous les commerçants recensés sont à leur compte (5 gérants seulement), et ils se ravitaillent périodiquement à Pointe-Noire et Dolisie, soit en y allant eux-mêmes, soit en faisant venir les produits par le train.

On trouve aussi à Mvouti-Pounga, quelques artisans (20: 5,9 %). Parmi eux, les tailleurs sont les plus nombreux: munis de machines à coudre à manivelle, ils ne coupent et ne cousent guère autre chose que des shorts et des chemises: la clientèle est rare et le revenu bien maigre, mais le métier donne un certain prestige. Il faut faire une place à part aux 6 orpailleurs, témoins d'une activité qui fut importante au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Quelques rivières de la région, et en particulier la Loukéné, contiennent de l'or alluvionnaire, et la Société Minière de Dimonika s'était installée en 1946 pour l'exploiter. Après quelques années de grande activité, la production baissa régulièrement¹⁸. Ces orpailleurs ont un contrat avec la Société, qui les autorise à travailler sur son domaine, mais ils doivent lui vendre toute leur production. Signalons enfin les boys (14), au service des quelques Européens, ou Africains aisés, et un petit nombre de « divers » comme sentinelles (veilleurs de nuit), chauffeurs, et même un marabout.

L'éventail des professions témoigne donc d'une évolution vers l'urbanisation de ces familles, à l'origine presque toutes rurales. Le secteur agricole, sans doute, n'est pas négligeable. Mais la place principale est tenue par une main-d'œuvre non spécialisée (chemin de fer et Société forestière), et un groupe comprenant les employés de l'administration générale et du C.F.C.O., rappelant les fonctions ferroviaire et administrative de l'agglomération. Né avec celle-ci, le commerce de distribution en a suivi les fluctuations; son importance relative (un commerçant pour 46 habitants) est une autre preuve de cette urbanisation.

B) *Le groupe « rural ».*

Il n'est pas surprenant que les activités agricoles soient ici dominantes: elles occupent 64 % de la population mâle adulte (chasse et plantation de bananes; les cultures vivrières sont naturellement le lot des femmes). Mais l'influence de Mvouti se fait sentir, comme le prouve la présence de 8 manœuvres, de 2 boys, d'une sentinelle et d'un dactylo: il s'agit en effet de villageois qui ont préféré un métier rémunéré, et non d'étrangers venus loger ici. Trois hommes sont encore cantonniers (voie ferrée et routes), et 2 commerçants tiennent boutique. Les chômeurs sont 5: anciens manœuvres, démissionnaires ou licenciés, ils n'ont repris aucune autre activité.

18. Elle n'est plus aujourd'hui que de 1.100 à 1.200 g par mois. Mais il existe de nombreux orpailleurs clandestins, dont la production est écoulée en contrebande.

II. — ÉLÉMENTS DU NIVEAU DE VIE

Apprécier le niveau de vie des habitants n'est pas chose aisée. Une indication est donnée par la classification des salaires en catégories, selon leur importance (tableau n° 2). La gamme en est assez étendue. Au bas de l'échelle, se situent quelques salaires inférieurs à 2 500 francs par mois¹⁹; ils reviennent à ceux qui apprennent un métier: l'apprenti-tailleur, par exemple, logé et nourri, par son patron, ou le « boy-moteur » qui veille à faire le plein d'eau, d'huile et d'essence du camion, moyennant quoi le chauffeur lui donne quelques rudiments de conduite. Les salaires immédiatement supérieurs sont déjà plus nombreux: 67 sont compris entre 2 500 et 5 000 f/mois; nous trouvons ici la plupart des manœuvres de Pounga (2 700 à 3 500 f/mois), et quelques-uns de Mvouti. Viennent ensuite les employés subalternes (du C.F.C.O. par ex.), qui touchent de 5 000 à 7 500 f/mois: 51 soldes sont comprises entre ces deux limites. Avec les catégories supérieures, nous atteignons un niveau qui apporte à certains une réelle aisance: 12 chefs de ménage touchent plus de 15 000 francs par mois. Le décalage est d'autant plus grand que, pour la plupart fonctionnaires, ils sont souvent logés, parfois meublés.

La gamme des salaires mensuels se répartit donc inégalement: 47 % en-dessous de 5 000 f/m, 38,5 % entre 5 000 et 10 000 f/m, et 14,5 % au-dessus de 10 000 f/m. Les petites soldes sont ainsi de loin les plus nombreuses. En tenant compte de celles qui n'ont pas été déclarées, on peut évaluer à 1 000 000 de francs environ la somme d'argent liquide qui est versée aux salariés, d'une façon ou de l'autre, chaque mois, soit au moins 1 000 francs par habitant. C'est peu, et ce serait certainement insuffisant (même en tenant compte de ce que beaucoup de manœuvres sont logés gratuitement par leur employeur), si d'autres sources de revenu, non chiffrables, ne venaient s'ajouter à la précédente. Il y en a deux principales: le travail des femmes, et la vente à l'extérieur des produits du sol ou de l'élevage.

Ce sont les plantations vivrières qui assurent encore, pour une large part, l'existence quotidienne des habitants, et c'est par là que l'agglomération plonge largement dans le monde rural²⁰. L'enquête menée à ce sujet met en évidence l'importance du fait agricole. Le tableau n° 3 en résume les principales données (les femmes de cultivateurs ont été omises; elles ont toutes des plantations). Il apparaît alors que, sur 303 femmes adultes (15 ans

19. Il s'agit, ici comme dans tout le paragraphe, de francs C.F.A.

20. Il y a lieu de rappeler ici que l'activité agricole n'est pas, en Afrique Noire, spécifique des campagnes. Son importance dans les villes — au moins certaines d'entre elles — a été quelquefois trop minimisée. Voir notamment à ce sujet: LASSERRE G., *Libreville et sa région*. Paris, 1958, Colin, 1 vol., 340 p., VII tableaux, 33 fig., XX pl. fotogr.; et VENNETIER P., *Un quartier suburbain...* (voir plus haut), et *Un aspect caractéristique des villes d'Afrique Noire: les activités agricoles urbaines et suburbaines à Pointe-Noire* (sous presse).

TABLEAU N° 2
LES CATEGORIES DE SALAIRES A MVOUTI-POUNGA
(en francs CFA / mois)

	Jusqu'à 2.499	2.500 4.999	5.000 7.499	7.500 9.999	10.000 12.499	12.500 14.999	15.000 19.999	20.000 24.999	25.000 29.999	30.000 39.999	40.000 49.999	50.000 et plus
Mvouti	8	24	50	13	10	2	5	1	1	3		1
Pounga	3	43	1				1					
Ensemble	11	67	51	13	10	2	6	1	1	3		1
%	6,6	40,4	30,7	7,8	6	1,2	3,6	0,6	0,6	1,8		0,6

TABLEAU N° 3
RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUR L'ACTIVITÉ AGRICOLE DES FEMMES

Age	Profession du chef de ménage												Ensemble	
	Chômeur sans prof.		Artisan Pet. salarié		Fonctionnaire Moy. salarié		Commerce		Femme seule		Divers			
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
15 à 19 ans	1	2	14	7	3	7	2	1	—	—	2	3	22	20
20 à 29 ans	9	—	23	9	5	19	1	6	1	—	6	5	45	39
30 à 39 ans	4	4	42	10	2	5	10	6	—	—	12	—	70	25
40 à 49 ans	4	—	38	4	3	—	4	3	3	—	3	—	55	7
50 à 59 ans	2	—	6	1	—	1	—	3	1	—	1	1	10	6
60 ans et plus	1	1	—	1	—	—	—	1	—	—	—	—	1	3
Ensemble	21	7	123	32	13	32	17	20	5	—	24	9	203	100
<i>Total</i>	28		155		45		37		5		33		303	

au moins), 203 ont donné une réponse affirmative, c'est-à-dire un peu plus des 2/3. Mais des nuances apparaissent selon les lieux, et selon les catégories sociales ; c'est ainsi qu'à Pounga (presque tous les salaires inférieurs à 5 000 f/mois), 75,8 % des femmes ont une ou plusieurs plantations, tandis qu'à Mvouti, il n'y en a déjà plus que 64,7 %. Cette différence est aisée à comprendre : les fonctionnaires, certains commerçants aussi, ont des revenus suffisants pour pouvoir se passer de cet appoint ; leurs femmes, d'ailleurs, si elles prennent conscience de leur élévation sociale, refusent de continuer à planter manioc et patates douces. Proportion caractéristique : sur 82 femmes dont le mari ou le père est dans l'administration ou le commerce, 30 seulement cultivent (37 %). C'est évidemment l'inverse chez les petits salariés : 79,4 % parmi les ménages de manœuvres, boys, artisans ; 75 % chez les chômeurs et sans profession. Il y a donc là un élément essentiel de l'existence quotidienne. Il faut aussi tenir compte de l'élevage familial : une soixantaine de moutons et de chèvres, une quinzaine de porcs, quelques dizaines de volailles, qui vivent tous en semi-liberté, fournissent un apport supplémentaire de viande et de produits animaux.

Les produits de l'agriculture sont d'abord auto-consommés. Mais il reste une marge commercialisable qui constitue une autre source de revenus. La vente lointaine des produits vivriers est rendue possible par le chemin de fer. Elle se pratique tout d'abord à la gare elle-même : les trains de voyageurs, les autorails qui font halte, sont littéralement assiégés par une foule de femmes et d'enfants ; bananes, arachides, manioc, fruits divers, sont offerts aux passagers dans les inévitables cuvettes émaillées, au milieu d'un charivari extraordinaire. Ainsi la gare est-elle le marché quasi permanent de la bourgade. Mais transactions dans les deux sens, car d'aucuns qui « montent » de Pointe-Noire, en profitent pour revendre divers produits de la ville, et en particulier du pain. Cela ne représente pas cependant un bien gros tonnage.

Plus important est celui des marchandises expédiées. Il se tisse en effet, entre le marché de consommation urbain (Pointe-Noire et Dolisie par exemple), et les différents centres situés sur la voie ferrée, tout un réseau de commercialisation des produits vivriers. Les registres de la gare en sont témoins ; ainsi, pendant le deuxième semestre 1959, 6 tonnes de bananes, manioc, piments et vivres divers ont été enregistrés au poste G.V., par petits colis de quelques kilogs à chaque fois. Il faudrait y ajouter tout ce qui est parti avec les voyageurs (et non enregistré), car le producteur va très souvent vendre lui-même sur place, profitant du déplacement pour faire ses achats en ville. Sinon, il s'entend avec un parent (il n'est guère de familles sans un membre citadin), et le charge de l'écoulement des marchandises expédiées. En P.V. partent aussi des colis plus importants : 6 tonnes de bananes et 8 tonnes de palmistes au cours de l'année 1959. Mais il y a aussi la canne à sucre, les sacs d'arachides, les animaux vivants, le gibier...²¹.

21. Les différences de prix sont parfois substantielles. Ainsi du manioc, qui se vend 15 francs la tchikouangue (environ un kilog) à Mvouti, et jusqu'à 35 francs à Pointe-Noire.

Tous ces éléments du niveau de vie sont naturellement inchiffrables. Ils contribuent sans doute assez largement à l'équilibre budgétaire des familles : ainsi la solde, dans bien des cas, peut-elle servir à acheter le superflu, si nécessaire aux yeux de beaucoup ; si les 14 bicyclettes recensées peuvent être classées dans les instruments de travail, cela est moins évident pour les 29 machines à coudre (il n'y a que 11 tailleurs), pour les 24 fusils (sauf ceux des chasseurs, naturellement), les 33 postes de radio, et surtout les 9 phonographes à manivelle, héritage peut-être de l'ère encore proche des factoreries.

**

Cette étude a permis, nous l'espérons, de jeter quelques lumières sur une petite agglomération d'Afrique Noire. A mi-chemin du village et de la ville, elle participe encore de l'un et de l'autre. Peut-on imaginer son avenir ? Son développement est subordonné à l'activité ferroviaire, d'une part, à celle de la SOFORMA d'autre part. Or, la première n'est qu'en lente progression, et celle-ci n'affecte guère un personnel qui s'occupe essentiellement de l'entretien des voies. Quant à la seconde, elle va certainement diminuer : la SOFORMA, dont les chantiers forestiers ont épuisé les possibilités locales, vient de quitter Dimonika pour N'dolo (route Dolisie-Gabon), ne laissant sur place que la scierie. Il ne faut pas compter non plus sur un trafic routier : seuls, quelques véhicules de tourisme et de tournée franchissent le Mayombe, et le voyage, au moins en saison des pluies, est parfois une aventure. Née de circonstances particulières, la bourgade est sans doute appelée à végéter, dans son rôle de chef-lieu administratif et de petit centre ferroviaire.